

L'opération « **Dictionnaire des écoliers** » est reconduite pour l'année scolaire 2011-2012.

Les inscriptions sont possibles depuis le mercredi 28 septembre 2011 à l'adresse :
<http://www.cndp.fr/dictionnaire-des-ecoliers/accueilEnseignant.action>

Les enseignants ayant participé à l'opération en 2010-2011 peuvent se connecter directement avec leurs anciens identifiant et mot de passe (toutefois, en cas de changement d'établissement ou de cycle, l'enseignant devra procéder à une nouvelle inscription).

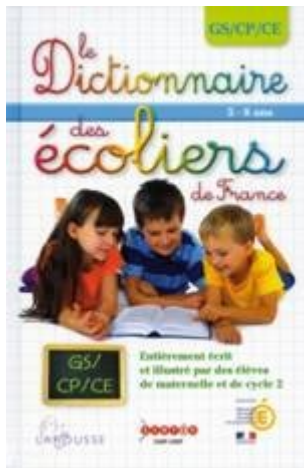
Une fois inscrits, ils peuvent directement sélectionner les mots qui les intéressent dans la banque de mots et en ajouter de nouveaux s'ils le souhaitent.
Ensuite, ils commencent à les définir avec leurs élèves.

La validation est un moment important du processus. Le valideur et le correspondant académique trouveront des indications pour leurs tâches dans les fiches et la remontée vers le valideur national.

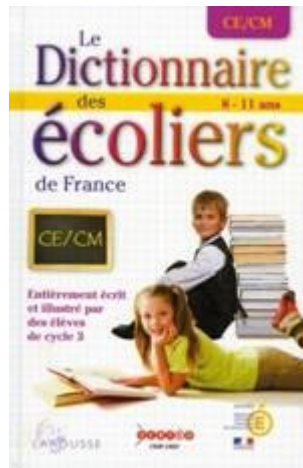
Nous vous informons que la version numérique du *Dictionnaire des écoliers* 2010-2011 est en ligne à l'adresse : <http://www.cndp.fr/dictionnaire-des-ecoliers/>.
Elle présente l'ensemble des définitions produites par les classes l'année dernière et continuera d'être alimentée en continu.

Pour valoriser la participation des élèves à ce projet, une édition papier *Dictionnaire des écoliers de France* en 2 tomes est parue en coédition avec les éditions Larousse en septembre 2011. Elle sera envoyée aux participants de l'opération 2010-2011.

Vous pouvez l'acquérir sur sceren.com et dans les CRDP



Pour les élèves de maternelle et de cycle 2



Pour les élèves de cycle 3 :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :
frederique.lefevre@education.gouv.fr